



Les Échos du 7 novembre 2021 32ème Semaine du Temps Ordinaire



Jésus appela ses disciples et leur déclara : « Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres. »

(Saint Marc 12 – Messe du 7 novembre 2021)



Quelques précisions sur les Funérailles

« *Veillez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure* » Saint Matthieu (25, 13)

« *Veillez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure* » : La mort nous surprend toujours et peut nous laisser seul face à notre douleur. Les Funérailles sont une action d'accompagnement avec des cérémonies pour rendre les derniers devoirs à une personne défunte. Dans le christianisme, c'est aussi une célébration au cours de laquelle l'Église confie à Dieu la personne décédée.

Redécouvrir le rituel catholique des funérailles :

Aujourd'hui, il peut être vrai que les familles aient « peu d'idées » sur la façon de vivre le parcours des funérailles et qu'elles pourraient passer à côté « de la richesse du rituel de l'Église »

Les **funérailles catholiques** sont une célébration de prière, rassemblant famille et amis autour du défunt généralement dans l'église de la paroisse où il a vécu et où la communauté le porte dans la prière.

Alors que l'**Onction des Malades** est un Sacrement que l'Église propose à ceux qui sont éprouvés par la maladie ou par l'âge en particulier à l'approche de la mort, les funérailles n'en sont pas un. Pour rappel, l'Onction des malades apporte force spirituelle, pardon, confiance et paix.

Il existe aujourd'hui dans notre paroisse (et beaucoup d'autres) deux accompagnements qui peuvent aider les proches du défunt à préparer et à vivre cette période des funérailles :

L'accompagnement des familles en deuil : Une équipe de laïcs ayant suivi une formation, missionnée par le curé, accompagne les familles en deuil et prépare avec elles la célébration des funérailles (joignable sur un numéro unique : 07 83 40 03 01 – la date sera négociée entre les pompes funèbres, la famille et la paroisse).

- Cette célébration reprend les trois symboles du baptême :
 - *le signe de la croix*
 - *la célébration de la lumière*
 - *la bénédiction du corps avec l'eau baptismale*
- Pendant une rencontre avec l'équipe, vous évoquez la vie du défunt et vous choisissez les textes bibliques éclairant l'espérance chrétienne de la résurrection ainsi que les prières et chants adaptés à l'église.
- La célébration est présidée par un prêtre ou par des laïcs de l'équipe funérailles de la Paroisse. L'Eucharistie peut être célébrée dans la mesure où ce sacrement a été une réalité importante pour le défunt et sa famille. Un prêtre sera bien sûr présent si l'Eucharistie est célébrée.
- Il est aussi conseillé d'organiser une veillée de prière pour un temps de souvenir et d'échange avec proches et amis autour du corps au domicile, dans une chapelle ou éventuellement au funérarium. Cela peut être juste avant la fermeture du cercueil. Dans ce cas, c'est l'objet d'un temps de prière que l'on appelle « ***l'adieu au visage*** ». Première étape du parcours rituel des funérailles, cet adieu marque la séparation définitive avec le corps de chair du défunt. Il ne sera plus visible dès lors que le cercueil sera fermé.

Parmi les différents opérateurs de pompes funèbres avec lesquels nous sommes régulièrement en contact (PFI, PFG, PFA...), l'**Office Catholique des Pompes Funèbres** de Grenoble propose les mêmes services que les autres opérateurs, tout en accompagnant les familles dans une vision chrétienne de la mort et de la vie future, un témoignage de la joie évangélique et de l'espérance en la Résurrection.

Notes à propos de la crémation :

- Le document de référence est l'*Instruction Ad resurgendum cum Christo sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas de crémation* (Congrégation pour la Doctrine de la Foi - 15 août 2016) (document disponible sur le site de la paroisse)
- L'Église continue d'accorder la préférence à l'inhumation des corps. Néanmoins, la crémation n'est pas interdite, à moins qu'elle n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne. À noter que **la liturgie des funérailles doit avoir lieu avant la crémation** sauf cas très exceptionnel.
- L'Église demande que l'urne trouve un lieu d'accueil définitif (tombe, columbarium, ou le cas échéant un espace spécialement dédié à cet effet par les autorités ecclésiastiques ou civiles). À cette occasion, la partie du rituel des funérailles consacrée au cimetière peut être utilisée en faisant les adaptations nécessaires. Mais le sens chrétien doit détourner de pratiques comme la dispersion des cendres ou la conservation de l'urne à domicile, pour lesquelles aucun accompagnement rituel n'est possible.

Prier pour nos défunts – Demande d'Intentions de Messe : Notre catéchisme nous dit dans le paragraphe 958 que « *l'Église en ses membres qui cheminent sur terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages ; car 'la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse' (2 M 12, 45). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.* » Il suffit de s'adresser à la Maison Paroissiale pour faire cette demande. Un formulaire de demande est aussi disponible dans nos églises et sur le site ; il peut être envoyé par courrier ou placé dans la corbeille des offrandes de messe.



➔ **Lancement du service Diaconie et Soins : Rendez-vous dans l'église Saint-Louis le samedi 13 novembre à 10h pour tous ceux qui sont prêts à continuer, à reprendre ou à découvrir ce qu'est un service d'église dans les EHPAD et auprès des personnes isolées.** Comme paroisse, nous devons faire beaucoup mieux et un jour nous-même serions contents d'en bénéficier. (Des formations sont possibles.)



➔ **Découvrons ensemble la nouvelle traduction du Missel Romain :** Le 28 novembre 2021, 1er dimanche de l'Avent, la nouvelle traduction en français du missel romain entrera en usage. Elle induit quelques changements afin que la prière du peuple de Dieu soit plus exacte dans la formulation de la foi et conforme à la langue française. Par exemple :



*Je confesse à Dieu tout-puissant,
je reconnais devant vous, frères et sœurs, que j'ai péché ...
C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Vierge Marie ... et vous aussi,
frères et sœurs, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.*

Pour mieux comprendre : Quatre rencontres sont prévues avec le Père David Ribiollet (responsable de la liturgie de notre Diocèse). **La première de ces rencontres aura lieu le lundi 15 novembre à 20h** en l'église Notre-Dame Réconciliatrice.

La Contribution Paroissiale 2021 : Merci encore pour votre générosité. Vos dons aux quêtes et à la Contribution Paroissiale permettent à notre paroisse de continuer sa mission (frais de fonctionnement). Merci aussi pour tous les dons à la Contribution Paroissiale Immobilière : l'aménagement de La Cure de l'église Saint-Vincent de Paul a permis d'y installer la « Maison du Lycéen » (MDL). La nouvelle Maison paroissiale devrait être prête d'ici la fin du mois de janvier 2022.



Pour un don supplémentaire, consulter dons.ndesperance.com pour toutes les options possibles.

Mardi 9 novembre à 20 h - Centre Œcuménique Saint-Marc

Invitation du groupe lecteurs de l'Isère du journal « La Vie » pour un diaporama sur les 5 journées de l'université de l'association amis de la vie (26-30 sept 2021) avec pour thème :



"Nous habitons la terre. Penser, agir, espérer face aux défis écologiques"

Paroisse

Notre-Dame de l'Espérance

1 & 2, rue de Sault, 38000
Grenoble
Lundi au Samedi : 10 h à 12 h
Lundi + Mercredi : 15 h à 17 h